



VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois

1 Place Uranie
94340 Joinville-le-Pont
01 48 71 59 00 - accueil@pemb.fr
www.parisestmarnebois.fr

Restons connectés



20
20

Rapport
d'Activités



Intercommunalité
Paris Est Marne&Bois

13 communes
510 000 habitants

BRY-SUR-MARNE | CHAMPIGNY-SUR-MARNE | CHARENTON-LE-PONT
FONTENAY-SOUS-BOIS | JOINVILLE-LE-PONT | LE PERREUX-SUR-MARNE

MAISONS-ALFORT | NOGENT-SUR-MARNE | SAINT-MANDÉ
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS | SAINT-AURICE
VILLIERS-SUR-MARNE | VINCENNES

Le Sommaire

Le Territoire se mobilise pour répondre à la crise sanitaire	7
La gouvernance de Paris Est Marne&Bois	11
Ressources	15
Eau & assainissement	19
Aménagement	23
Cohésion sociale	27
Urbanisme	31
Culture & sport	35
Environnement & développement durable	39
Développement économique	45



Olivier **CAPITANIO**
Président du Territoire
Paris Est Marne&Bois

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2020 restera incontestablement liée, dans les mémoires, à la pandémie du COVID-19. Cette crise sans précédent a été l'occasion pour notre intercommunalité de démontrer sa résilience et sa capacité à rester mobilisée au service de nos 510.000 habitants.

Ainsi, nos services publics ont continué de fonctionner dans le respect des règles sanitaires : toutes les prestations de collecte d'ordures ménagères ont été maintenues, nos déchetteries sont restées ouvertes, les livraisons de bacs ont été assurées... Nous avons réussi en pleine pénurie à nous procurer plus de 500.000 masques qui ont ensuite été distribués par nos communes membres à leurs habitants dans un délai record avant la fin du premier confinement. Cette période exceptionnelle au cours de laquelle nos instances ont été renouvelées suite aux élections Municipales de mars et juin 2020, ne nous a pas empêchés de continuer à faire avancer nos projets structurants, tels que la nécessaire dépollution de la Marne et des milieux naturels, mais aussi le soutien à nos entreprises et commerces en difficulté. Ainsi, notre Territoire a continué à faire valoir ses atouts au sein de la Région capitale, tout en optimisant les dépenses publiques et en maîtrisant la fiscalité.

Plus que jamais, à Paris Est Marne&Bois, vous avez toutes les cartes en main pour réussir !

Bien cordialement

Olivier Capitanio

Président de Paris Est Marne&Bois

LES GRANDES ACTIONS

20 20

- Participation au financement des études de la gare Bry-Villiers-Champigny à hauteur de 1 330 000 €
- 7 MARS** Inauguration du city-stade de Saint-Maur-des-Fossés
- 10 MARS** Inauguration de l'espace de coworking Business Class de Saint-Maur-des-Fossés
- 8 JUIN** Vote d'une aide aux entreprises à hauteur de plus de 1 000 000 € dans le cadre du Fonds de Résilience
- 9 JUILLET** Election du Président Olivier CAPITANIO, installation du Conseil de Territoire et élection des membres du Bureau
- 15 JUILLET - 14 AOÛT** Première édition de Déconfin'action dans le quartier du Bois l'Abbé
- 17 SEPTEMBRE** Présentation du plan d'action baignade en Marne
- 22 OCTOBRE** 1^{er} territoire labellisé « engagé pour la nature »
- 8 DÉCEMBRE** Engagement de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



07

Le Territoire se mobilise pour
répondre à la crise sanitaire

LE TERRITOIRE SE MOBILISE POUR RÉPONDRE À LA CRISE SANITAIRE

L'année 2020 a été profondément marquée par la crise sanitaire du COVID-19. Dans ce contexte particulier, le Territoire Paris Est Marne&Bois a pris les mesures nécessaires afin d'assurer une continuité de service public aux habitants du Territoire tout en garantissant la sécurité de ses agents. L'intercommunalité s'est par ailleurs fortement mobilisée pour mettre en œuvre des actions en faveur des publics impactés par cette pandémie.

Continuité des services :

L'élément principal pour l'intercommunalité était d'assurer la continuité de service entre confinement, télétravail et présence physique. Sur la base du volontariat, les agents du Territoire ont poursuivi leurs missions dans le respect des règles de sécurité et ont été dotés à cet effet d'équipements de protection spécifiques.

- Il convient de souligner que Paris Est Marne&Bois a été le seul territoire d'Ile-de-France à maintenir l'ouverture de ses quatre déchèteries (Champigny - Fontenay - Nogent-Le Perreux - Saint-Maur) durant toute la période de confinement. A titre exceptionnel, des volumes plus importants par habitant ont été acceptés, ainsi pour que les entreprises du BTP afin de répondre à la demande des usagers et lutter contre les dépôts sauvages.
- De plus, il est à noter que l'ensemble des collectes ordures ménagères, emballages, verres, y compris la collecte des végétaux et biodéchets a pu se poursuivre dans les mêmes conditions, sans en changer l'organisation, ni le calendrier habituel.



- De même, la direction de l'assainissement a mis en place pendant cette période une astreinte pour intervenir sur les urgences et l'entretien des réseaux. Une permanence téléphonique et administrative a également été assurée par les agents du service afin de répondre aux demandes réglementaires en matière de contrôle de conformité.

Distribution de masques pour les habitants :

- Territoire solidaire, Paris Est Marne&Bois en collaboration avec ses villes membres a distribué gratuitement à ses habitants pas moins de 500 000 masques. Ces masques en tissus made in France (lavables jusqu'à 40 fois à 60°) et certifiés type 1 ont été soigneusement sélectionnés pour leur qualité de filtration et leur agrément du Ministère des Armées de la Délégation Générale à l'Armement. Cette commande groupée a notamment permis de réaliser des économies non négligeables sur l'achat de ces masques. Tous les acteurs du Territoire et des communes membres, élus comme agents, se sont investis pour garantir une distribution rapide et efficace, bien avant l'échéance arrêtée par le Gouvernement.

Distribution de masques pour les soignants :

Après avoir fourni 500 000 masques à ses communes à destination de leurs habitants, l'intercommunalité Paris Est Marne&Bois a également distribué 30 000 masques FFP2 par l'intermédiaire de ses 13 Maires pour les professions médicales et les soignants, sans oublier les EHPAD, les centres COVID 19 de Nogent, Saint-Maur ou Champigny notamment. Le Territoire a de plus financé l'achat d'un défibrillateur portatif pour la protection civile et le SAMU 94.



Accompagnement des entreprises :

Fort de sa compétence en matière de développement et d'aménagement économiques, le Territoire a pris la mesure des difficultés liées à la crise sanitaire en intervenant en soutien au tissu d'entreprises en complémentarité des dispositifs existants.

Le service développement économique a notamment aidé les entreprises dans leurs démarches nécessaires afin de mettre leurs employés en chômage partiel.

Une aide aux entreprises à hauteur de plus de 1 000 000 € a été votée en 2020 dans le cadre du Fonds de Résilience. Un accompagnement a également été apporté aux entreprises pour l'obtention d'aides financières de l'Etat et de la Région.

Un plan d'action a en outre été mis en place en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers Arts du Val-de-Marne pour les artisans d'art, TPE et PME qui composent une large partie du tissu économique du territoire.

A cet effet, 500 000 euros ont été débloqués par le territoire pour aider les partenaires, office de tourisme, missions locales à poursuivre leurs missions de service auprès des publics en difficulté.

Paris Est Marne&Bois a pu compter sur une bonne communication avec ses 13 communes membres et les institutions afin de relayer les informations nécessaires à la sécurité sanitaire de ses habitants.

Les choix de Paris Est Marne&Bois pour le maintien de ses missions de service public pendant cette période ont fait l'objet de nombreux articles dans les médias.





La gouvernance
de Paris Est Marne&Bois

LA GOUVERNANCE DE PARIS EST MARNE&BOIS : UNE LOGIQUE DE COOPÉRATIVE DE VILLES

Le Conseil de Territoire :

Composé de 90 élus issus des différentes communes, le Conseil de Territoire se réunit tous les deux ou trois mois afin de délibérer sur les grands projets et orientations stratégiques du Territoire. Chaque commune dispose d'un nombre de conseillers de territoire proportionnel à sa population.

Les conseillers de Territoire :

Bry-sur-Marne :

- Charles ASLANGUL
- Véronique CHEVILLARD
- Rodolphe CAMBRESY

Champigny-sur-Marne :

- Caroline ADOMO
- Sophie AMAR
- Jacqueline BENAHEMED
- Geneviève CARPE
- Philippe DUBUS
- Michel DUVAUDIER
- Christian FAUTRÉ
- Bernard GAUDIERE
- Laurent JEANNE
- Philippe LHOSTE
- Catherine MUSSOTTE-GUEDJ
- Tatiana SAUSSEREAU
- Aurore THIROUX
- Yann VIGUIE

Charenton-le-Pont :

- Benoit GAILHAC
- Hervé GICQUEL
- Delphine HERBERT
- Marie-Hélène MAGNE
- Pierre MIROUDOT

Fontenay-sous-Bois :

- Brigitte CHAMBRE-MARTIN
- Emmanuel CHAMPETIER
- Sylvie CHARDIN
- Nicolas DAUMONT-LEROUX
- Delphine FENASSE
- Jean-Philippe GAUTRAIS
- Anne KLOPP
- Nassim LACHELACHE
- Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET

Joinville-le-Pont :

- Michel DESTOUCHES
- Olivier DOSNE
- Virginie TOLLARD

Le Perreux-sur-Marne :

- Thomas BERRUEZO
- Gilles CARREZ
- Florence HOUDOT
- Bénédicte MARETHEU
- Pierre PELLÉ
- Christel ROYER

Maisons-Alfort :

- Thierry BARNOYER
- Bruno BORDIER
- Jean-Luc CADEDDU
- Olivier CAPITANIO
- Stéphane CHAULIEU
- Michel HERBILLON
- Catherine HERVÉ
- Marie France PARRAIN
- Karine PEREZ
- Catherine PRIMEVERT

Nogent-sur-Marne :

- Valérie BIGAGLI-MONTAURIOL
- Jean Paul DAVID
- Gilles HAGEGE
- Jacques JP MARTIN
- Déborah MUNZER
- Philippe PEREIRA

Saint-Mandé :

- Eveline BESNARD
- Florence CROCHETON
- Marc MEDINA
- Julien WEIL

Saint-Maur-des-Fossés :

- Sylvain BERRIOS
- Jean-Marc BRETON
- Adrien CAILLEREZ
- Agnès CARPENTIER
- Pierre-Michel DELECROIX
- Carole DRAI
- Téo FAURE
- Pierre GUILLARD
- Pascale MOORTGAT

- Nadia LECUYER
- Florentine RAFFARD
- Germain ROESCH
- Céline VERCELLONI
- Jacqueline VISCARDI

Saint-Maurice :

- Christian CAMBON
- Igor SEMO

Villiers-sur-Marne :

- Jean-Philippe BEGAT
- Jacques-Alain BENISTI
- Monique FACCHINI
- Dorine FUMEE
- Michel OUDINET

Vincennes :

- Eric BENSOUSSAN
- Quentin BERNIER-GRAVAT
- Pierre CHARDON
- Brigitte GAUVAIN
- Laurent LAFON
- Pierre LEBEAU
- Charlotte LIBERT-ALBANEL
- Céline MARTIN
- Annick VOISIN

**Les Maires de Paris Est Marne&Bois*



Le Bureau de Territoire 1 ville = 1 voix

Composé du Président, des 12 Vice-Présidents et des Maires, qui y assistent à titre consultatif, il se réunit avant chaque Conseil de Territoire afin de le préparer et débattre des points qui y seront présentés. Il dispose également de pouvoirs propres, délégués par le Conseil de Territoire, afin de régler toutes les affaires liées au fonctionnement courant du Territoire.

 <p>Olivier CAPITANIO Président Président de Paris Est Marne&Bois</p>	 <p>Jacques JP MARTIN 1^{er} Vice-Président Missionné auprès du Président pour les relations institutionnelles Maire de Nogent-sur-Marne</p>	 <p>Laurent JEANNE 2^{ème} Vice-Président Logement, Habitat et Politique de la ville Maire de Champigny-sur-Marne</p>	 <p>Sylvain BERRIOS 3^{ème} Vice-Président Urbanisme, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et Marne Vive Maire de Saint-Maur-des-Fossés</p>	 <p>Jean-Philippe GAUTRAIS 4^{ème} Vice-Président Transports et Mobilités Maire de Fontenay-sous-Bois</p>	 <p>Charlotte LIBERT-ALBANEL 5^{ème} Vice-Présidente Attractivité du Territoire, Culture, Sports et Tourisme Maire de Vincennes Conseillère régionale d'Ile de France</p>
 <p>Florence HOUDOT 6^{ème} Vice-Présidente Finances Conseillère municipale de Perreux-sur-Marne</p>	 <p>Marie-Hélène MAGNE 7^{ème} Vice-Présidente Environnement et Développement durable Adjointe au Maire de Charenton-le-Pont</p>	 <p>Jacques Alain BENISTI 8^{ème} Vice-Président Aménagement du Territoire et renouvellement urbain Maire de Villiers-sur-Marne Conseiller départemental du Val-de-Marne</p>	 <p>Julien WEIL 9^{ème} Vice-Président Développement économique et emploi Maire de Saint-Mandé Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne</p>	 <p>Virginie TOLLARD 10^{ème} Vice-Présidente Eau, assainissement et Ports de plaisance Adjointe au Maire de Joinville-le-Pont</p>	 <p>Charles ASLANGUL 11^{ème} Vice-Président Action sociale d'intérêt territorial Maire de Bry-sur-Marne</p>
 <p>Igor SEMO 12^{ème} Vice-Président Administration générale, Droits des femmes et numérique Maire de Saint-Maurice</p>	 <p>Hervé GICQUEL Maire de Charenton-le-Pont Conseil départemental du Val-de-Marne</p>	 <p>Olivier DOSNE Maire de Joinville-le-Pont Conseiller Régional d'Ile-de-France</p>	 <p>Marie-France PARRAIN Maire de Maisons-Alfort</p>	 <p>Christel ROYER Maire de Perreux-sur-Marne Conseillère Régionale d'Ile-de-France</p>	

Les commissions thématiques :

Au nombre de 6, elles examinent les dossiers inscrits à l'ordre du jour du Conseil de Territoire dans leur domaine et peuvent proposer des modifications aux projets de délibérations ou encore formuler tout avis.

1. Urbanisme, Aménagement, Habitat et Cohésion Sociale
2. Développement économique et Emploi
3. Environnement, Eau et Assainissement
4. Transports, Mobilité
5. Finances, Administration Générale
6. Culture, Sports, Tourisme



RESSOURCES

La loi dispose que tout transfert de compétences entraîne le transfert des moyens (humains, financiers, matériels...) nécessaires à sa mise en œuvre. Ainsi, depuis 2016, les communes ont transféré des agents et des moyens financiers au Territoire, afin qu'il puisse exercer les compétences confiées par la loi, au bénéfice de ses communes.

CHIFFRES CLÉS

31 décembre 2019 :
238 agents

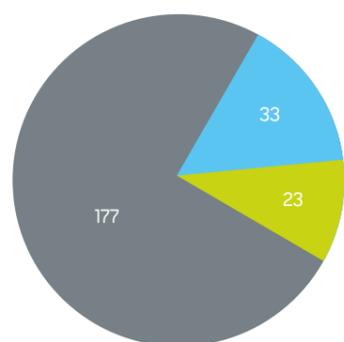
31 décembre 2020 :
233 agents

77% d'agents titulaires

23% d'agents contractuels

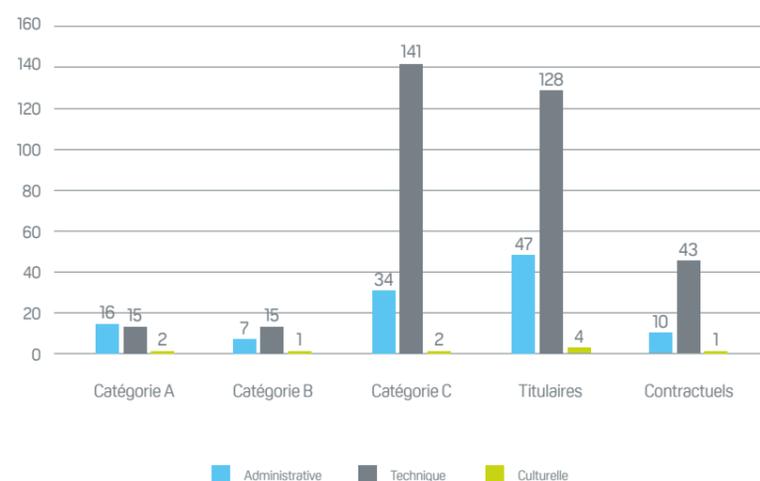


Répartition des agents par catégorie :



■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C

Effectifs par genre et par catégories



■ Administrative ■ Technique ■ Culturelle

Au niveau financier, le Territoire est financé essentiellement par des contributions des communes via le Fonds de compensation des charges transférées (FCCT) et la cotisation foncière des entreprises (CFE) dont le produit s'élève à 55,8 millions d'euros au 31 décembre 2020. Les dépenses effectuées par le Territoire au titre de ses différentes compétences remplacent celles précédemment assumées par les communes.

Le FCCT est notamment destiné à financer les compétences transférées au Territoire et est donc voté chaque année en Commission locale d'évaluation des charges territoriales (CLECT). Le FCCT s'élève à 40,5 millions d'euros au 31 décembre 2020 pour l'ensemble des 13 communes membres.



Établissement de l'annexe budgétaire recensant les emprunts garantis au titre du logement social : 130 garanties d'emprunt octroyées par le Territoire (dont 16 héritées de l'ancienne CAVM) pour un total d'encours de dette garantie de 92 millions d'euros au 31 décembre 2020.



CHIFFRES CLÉS

4

emprunts assainissement existants négociés

Le Territoire a poursuivi en 2020 sa démarche de gestion active de la dette, en renégociant 4 emprunts assainissement existants, pour un capital restant dû (CRD) de 3,9 M€, permettant de réaliser sur la durée restante de remboursement une économie totale de 635 000€ de charges d'intérêts de la dette.

2,2M D'€

PFAC (participation forfaitaire à l'assainissement collectif) : le taux de recouvrement des recettes de PFAC instruites par le Territoire en 2020, d'un total de 2,2 M€, s'élève à plus de 95%.



Encours de dette (BP) au 31 décembre 2020 :

4,66M D'€
(hors assainissement)

Taux d'épargne brute :

7,9%

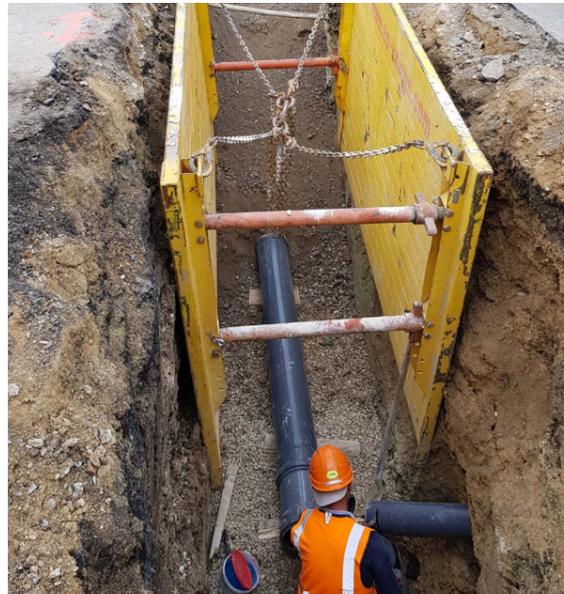
A noter qu'il s'agit de la seule fois depuis la création du Territoire où le taux d'épargne brute dépasse le plancher généralement admis de 7%



EAU & ASSAINISSEMENT

Au titre de sa compétence assainissement, le Territoire assure la collecte des eaux usées et des eaux pluviales, grâce à un réseau de près de 1 000 km de canalisation. Le Territoire exploite, entretient et développe son patrimoine d'assainissement, autour de 5 objectifs principaux :

- La gestion et l'entretien du réseau et son patrimoine
- La programmation et l'établissement d'un programme d'études et de travaux. (Création et réhabilitation)
- La gestion des conformités des parcelles lors des mutations de biens
- La réalisation des branchements privatifs en délégation de maîtrise d'œuvre
- L'information et le conseil aux usagers ainsi que la publication d'indicateurs de performance pour un meilleur dialogue entre le service public d'assainissement et les usagers



Mise en conformité des assainissements privatifs

Le 24 juin 2018, le Conseil de Territoire a voté l'instauration du règlement d'assainissement territorial. Dans celui-ci apparaît notamment l'obligation d'obtenir un certificat de conformité pour la vente des biens mobiliers.

Cette obligation permet aux acquéreurs de connaître la conformité effective ou non du bien acheté. Suite au contrôle, le service conformité adresse au propriétaire par courrier le rapport sur la conformité ou la non-conformité du raccordement.

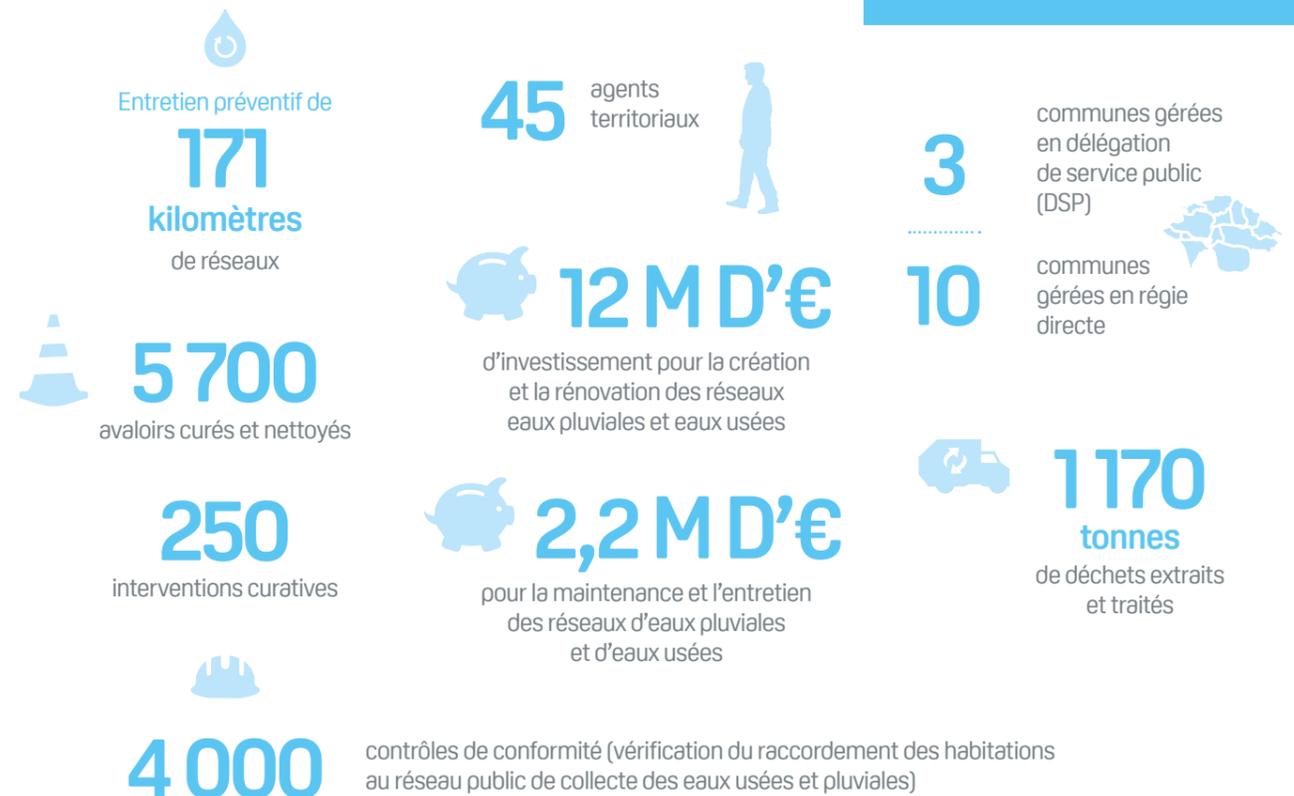
En cas de non-conformité, le rapport indique la nature des travaux à réaliser et le délai im-

parti pour les effectuer. 4 000 enquêtes ont été réalisées sur l'ensemble du Territoire par le service conformité.

Dans le cadre d'une convention d'aides financières signée entre de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et Paris Est Marne&Bois, 204 demandeurs ont pu bénéficier de subventions pour des travaux de mise en conformité.

Par ailleurs, une méthode innovante et efficace a permis au Territoire de réaliser des travaux de raccordement chez les particuliers, ce qui diminue la charge financière pour les habitants et leur garantit le recours à des entreprises qualifiées.

CHIFFRES CLÉS



Baignade en Marne

Paris Est Marne&Bois a investi depuis sa création 70 millions d'euros et programmé 20 000 enquêtes de conformité pour contribuer à la dépollution de la Marne ainsi qu'à la protection des milieux aquatiques.

Un Schéma Directeur d'Assainissement conjoint avec le département du Val-de-Marne, pour une enveloppe de 2,3 millions d'euros d'études sur trois ans (2020 – 2023), a été par ailleurs programmé pour améliorer la connaissance des réseaux et prioriser les travaux sur l'ensemble du Territoire.

Opérations 2020 :

BRY-SUR-MARNE

- Création d'un réseau d'eaux usées boulevard Pasteur pour 400 000 euros

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- Création d'un réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales rue Eugène Varlin pour 815 000 Euros
- Création d'un réseau d'eaux usées sur le chemin du contre Halage pour 1 millions d'euro

LE PERREUX-SUR-MARNE / FONTENAY-SOUS-BOIS

- Création d'un bassin de rétention rue du Bois des Joncs Marins pour 3,2 millions d'euros

JOINVILLE-LE-PONT

- Travaux de mise en conformité en Maa déléguée des parcelles privées de l'Ile Fanac pour 524 000 Euros. Subventionnés par l'agence de l'eau

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

- Réhabilitation en tranchée et gainage des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales pour 254 000 euros

SAINT-MAURICE

- Reprise d'un réseau d'eaux usées Villa Bergerac pour 154 000 euros



23

Aménagement

AMÉNAGEMENT

Depuis le 1er janvier 2018, les Établissements Publics Territoriaux exercent de plein droit la compétence aménagement pour les opérations qui n'ont pas été reconnues d'intérêt métropolitain. La Direction de l'Aménagement a été créée le 1er septembre 2018, avec la mise en place d'une équipe dédiée qui compte 5 agents.

Durant l'année 2020, la direction de l'Aménagement a poursuivi son partenariat étroit avec les communes membres et son bilan est le suivant :

EMPRISE DE L'EX-VDO :

- Suivi des études urbaines menées par EPA Marne sur l'emprise de l'ex VDO et participation aux ateliers thématiques en présence des collectivités concernées par l'aménagement de ce secteur.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE-NPNRU du Bois l'Abbé :

- Poursuite des études de maîtrise d'œuvre urbaine et de programmation et intégration des évolutions souhaitées par la nouvelle équipe municipale au second semestre, dans le cadre de la préparation du dossier de synthèse d'instruction.
- Lancement d'une étude visant à réaliser un diagnostic de la copropriété sise 8-16 avenue Boileau à Champigny puis à définir une stratégie de redressement de cette copropriété.

CHARENTON-LE-PONT :

- Avis favorable du Territoire sur l'évaluation environnementale préalablement à la création de la ZAC Charenton Bercy.



FONTENAY-SOUS-BOIS :

- Approbation de 2 protocoles d'évictions commerciales dans le quartier des Larris avec participations financières de l'intercommunalité au titre des indemnités d'éviction et de préjudices à hauteur de 331 000€.
- Approbation de l'avenant 1 à la concession d'aménagement Val de Fontenay Alouettes.
- Approbation de l'avenant 1 à la concession d'aménagement Tassigny Auroux.

JOINVILLE-LE-PONT :

- Poursuite de la concertation citoyenne sur le devenir de l'avenue Gallieni démarrée en septembre 2019, avec l'organisation début 2020 des premiers ateliers participatifs thématiques.

LE PERREUX-SUR-MARNE :

- Encadrement et suivi de l'étude urbaine confiée à la SPL Marne au Bois pour le renouvellement urbain du secteur urbain des Joncs-Marins.

NOGENT-SUR-MARNE Opération « Cœur de Nogent » :

- Clôture et restitution aux commerçants et à la population lors de deux réunions publiques de la grande concertation citoyenne.
- Pilotage des études techniques et programmatiques pré-opérationnelles.
- Publication d'un avis de pré-information en mars 2020 et publication de l'AAPC en novembre 2020 dans le cadre du lancement du marché de conception-réalisation.
- Signature en novembre 2020 d'une convention de transfert de MOA et de mandat entre la commune et le Territoire.

BRY-SUR-MARNE/VILLIERS-SUR-MARNE Pôle Image :

- Suivi, en lien avec la direction du développement économique – de l'étude de programmation économique menée par Epamarne sur le site des Fontaines Giroux/Portes de l'Europe, des studios et de l'INA, en préfiguration du futur pôle Image.

SAINT-MAUR-DES-FOSSES :

- Suivi du démarrage des chantiers de la ZAC des Facultés (terrassement - gros œuvre).

VINCENNES :

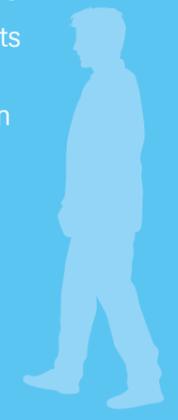
- Lancement et suivi d'une concertation portant sur une opération d'aménagement et de requalification urbaine du site 3 & 30-34 avenue de Paris / 1 rue de Montreuil, avec approbation du bilan de ladite concertation par le Territoire en décembre 2020.

Composition de l'équipe :

- Une directrice
- Deux directeurs adjoints
- Une directrice de projets
- Une cheffe de projet Renouvellement Urbain

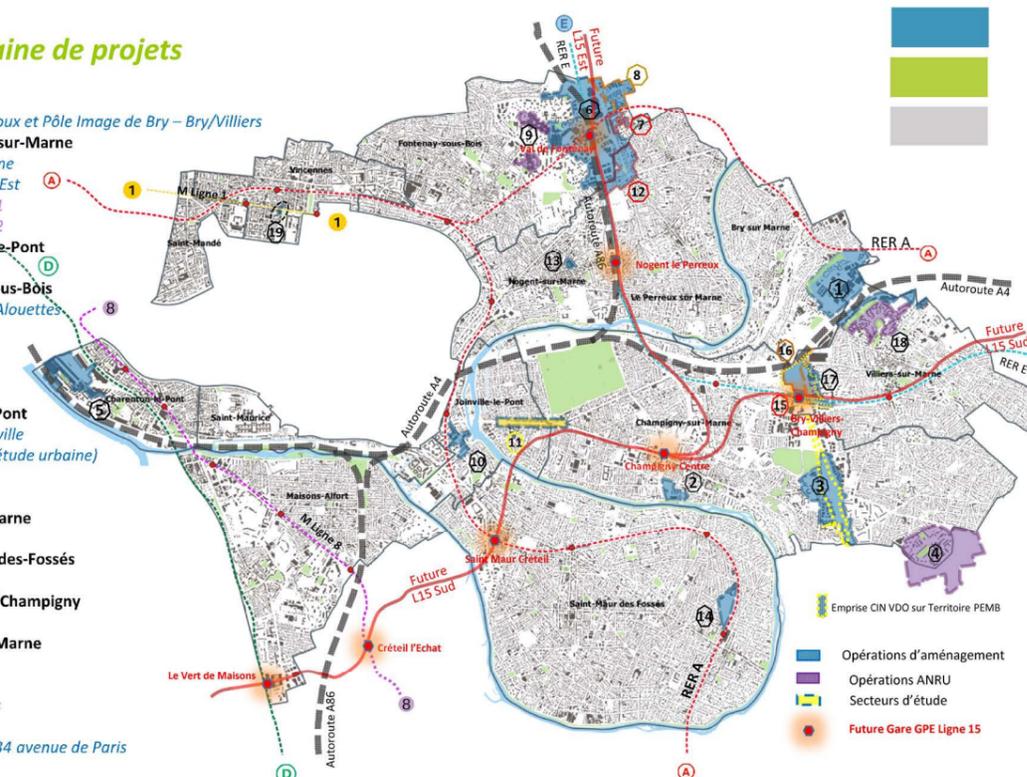
Missions

- Suivi d'une vingtaine de projets d'aménagement



Une vingtaine de projets

- Bry/Villiers
- ① Les Fontaines Giroux et Pôle Image de Bry – Bry/Villiers
- Champigny-sur-Marne
- ② Les Bords de Marne
- ③ Champigny Paris-Est
- ④ Bois l'Abbé Anru 1
- ④ Bois l'Abbé Anru 2
- Charenton-le-Pont
- ⑤ Charenton-Bercy
- Fontenay-sous-Bois
- ⑥ Val de Fontenay-Alouettes
- ⑦ Tassigny Auroux
- ⑧ Alouettes Est
- ⑨ Les Larris
- ⑨ La Redoute
- Joinville-le-Pont
- ⑩ Les Hauts de Joinville
- ⑪ Secteur Gallieni (étude urbaine)
- Le Perreux
- ⑫ Les Joncs Marins
- Nogent-sur-Marne
- ⑬ Cœur de Nogent
- ⑭ Saint-Maur-des-Fossés
- ⑭ Les Facultés
- Bry/Villiers/Champigny
- ⑮ Gare BVC
- Villiers-sur-Marne
- ⑯ Marne Europe
- ⑰ Les Boutareines
- ⑱ Les Hautes-Noues
- Vincennes
- ⑲ Opération 3&30-34 avenue de Paris



Emprise CIN VDO sur Territoire PEMB

Opérations d'aménagement
Opérations ANRU
Secteurs d'étude
Future Gare GPE Ligne 15



COHÉSION SOCIALE

Créée au 1^{er} juillet 2019 pour regrouper ces thématiques de cohésion sociale sur l'ensemble du Territoire, elle est composée de 8 agents en 2020. Les faits marquants ou nouveaux sont, pour 2020, les suivants :

En matière de lien social :

- **Financement d'une auto-école sociale :** Outre le soutien financier au fonctionnement de la seule auto-école sociale du Département basée à Villiers-sur-Marne (10 000 €), le Territoire a subventionné l'acquisition d'un véhicule à boîte automatique (19 600 €).
- **Déconfin'action :** La première édition de Déconfin'action a eu lieu du 15 juillet au 14 août 2020 de 10h à 18h, dans le quartier du Bois L'Abbé. Cette action a été co-construite par avec de nombreux partenaires. Destiné aux jeunes et à leurs familles, Déconfin'action permet de créer des synergies et de trouver des solutions pour faciliter l'avenir des jeunes sur les 3 voies de l'Éducation Nationale que sont la scolarité, la formation, l'apprentissage et l'emploi.

En matière de logement :

- **Le financement du logement social :** Malgré une année marquée par un ralentissement des chantiers et des demandes d'agrément des logements sociaux, le Territoire a continué son soutien financier aux bailleurs sociaux via les garanties d'emprunt pour des opérations de constructions ou de réhabilitation de logements sociaux. En 2020, le Territoire s'est ainsi porté garant pour 16 opérations, situées principalement sur les communes de Saint-Maur-des-Fossés, du Perreux-sur-Marne et également de Villiers-sur-Marne, pour un montant total de 27 022 207 euros, pour la création ou réhabilitation de 285 logements sociaux. En contrepartie, le Territoire est réservataire de 20% des logements.
- **Le développement de la gestion des réservations locatives :** Dans le cadre de ses financements précédents, le Territoire a bénéficié en 2020 de la mise à disposition de 7 logements au sein d'une résidence sociale et de 17 logements familiaux, dans des programmes neufs sis à Saint-Maur-des-Fossés et du Perreux-sur-Marne. 7 commissions de désignation, composées de représentants du Territoire et des villes concernées, se sont tenues pour étudier et valider les candidatures proposées aux bailleurs. Près de 25% de ces réservations locatives ont été attribuées en faveur des publics prioritaires des villes.

La Conférence Intercommunale du Logement (CIL) :

La CIL est une instance partenariale qui doit élaborer et mettre en œuvre une politique d'attribution des logements à l'échelle du Territoire, visant à favoriser l'accès au logement aux plus démunis dans un souci de mixité sociale et de rééquilibrage territorial. Cette instance s'est réunie en juin 2019 en conférence plénière pour lancer la procédure d'élaboration des documents cadre de la politique d'attribution et adopter des modalités de coopération entre les acteurs impliqués. La première étape a été la réalisation d'un diagnostic fin et partagé sur l'occupation du parc social, à partir d'analyses statistiques et plusieurs ateliers réunissant l'ensemble des acteurs, aussi bien de manière territoriale, résidence par résidence, que thématique. Ce diagnostic a permis d'aboutir à des orientations qui ont été validées en comité de pilotage en décembre 2020, en vue de répondre aux obligations en matière de droit au logement, de mixité sociale et de rééquilibrage territorial, tel que préconisé par les lois Elan et Egalité et Citoyenneté. L'ensemble de ces documents sera soumis à l'approbation en CIL plénière.

- **Le renouvellement de la subvention pour les maraudes du Bois de Vincennes :** Initiée en 2019, le Territoire a renouvelé son soutien financier en faveur des maraudes d'interventions sociales du Bois de Vincennes assurées par l'association Emmaüs Habitat via le versement d'une subvention de 105 000 €.

En matière d'habitat :

- En 2019, Paris Est Marne&Bois a lancé, en concertation avec la commune de Charenton-le-Pont, une mission d'étude préalable à une intervention sur le parc privé de logements. Elle a été confiée à SOLHIA et a fait l'objet d'un rendu par le maître d'œuvre et une validation de celui-ci par l'EPT et la commune en fin d'année 2020. L'étude a conclu sur l'existence de pistes d'amélioration de l'habitat sur la commune et il a été décidé qu'une mission d'étude préalable à la réalisation d'une OPAH soit lancée en 2021.

Par ailleurs, le service habitat a accompagné le service aménagement dans le cadre d'une réflexion sur une copropriété en difficulté dans le quartier du Bois l'Abbé et a entamé des réflexions sur les thématiques de la vacance, la mise en œuvre d'un observatoire de l'habitat fondé principalement sur des données INSEE et de l'ANAH et des pistes de réflexion en vue de favoriser l'amélioration de l'habitat privé (tout particulièrement dans les copropriétés). Enfin, Paris Est

Marne&Bois a versé, au titre du Fonds de solidarité Habitat, le montant de 77 000 € permettant de participer au financement de 3 545 actions permettant à des habitants du Territoire de :

- Accéder à un logement
- Se maintenir dans leurs logements
- Régler des factures d'eau et d'énergie.

En matière de politique de la ville et d'insertion :

- Démarrage du marché public relatif à l'ABS (analyse des besoins sociaux) pour un diagnostic réalisé en collaboration avec les communes membres du Territoire à travers plusieurs réunions thématiques. Cette démarche revêt un caractère innovant en termes d'enjeux pour le Territoire, pour mieux connaître et appréhender les besoins sociaux des grands bassins de vie, tout en offrant aux 13 villes membres de Paris Est Marne&Bois des outils d'observation dédiés, afin d'anticiper les besoins des habitants et faciliter ainsi la mise en œuvre des politiques publiques sociales.
- Une subvention de fonctionnement à l'association FESTI6T a été accordée pour la création d'un Potentiel Incubateur (PI) pour un montant de 30 000 €. Cet incubateur est destiné à accompagner les résidents de la ville et des environs qui souhaitent entreprendre ou transformer leurs idées ou leur projet en un modèle économique. L'incubateur s'adresse à tout public mais sa cible principale sera le public jeune qui a des idées novatrices et qui cherche à les matérialiser, en passant de l'envie à l'idée puis au

projet. Permettre de tisser du lien avec le tissu associatif local, faire collaborer l'ensemble des acteurs publics et privés liés de près ou de loin à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes issus de ces territoires.

- Approbation des modifications à la convention de partenariat pour le développement de l'emploi dans les Territoires du Grand Paris Express (délibération du Conseil de Territoire du 8 décembre 2020) qui annonce la reprise de la clause d'insertion professionnelle par la direction de la politique de la ville et de l'insertion de PEMB au 1^{er} janvier 2021. Cette même direction a été associée au bilan 2020 de la SGP (Société du Grand Paris) et a mis en place un plan d'action en matière d'insertion professionnelle pour l'année 2021, notamment par le biais du recrutement d'une Cheffe de projet insertion, et par la formation de facilitateurs de la Clause d'insertion sociale, dispensée par Alliance Villes Emploi aux agents concernés.

D'une manière plus générale, l'année 2020 s'est matérialisée également par le partenariat actif et transversal avec les autres directions du Territoire sur des sujets partagés.



68 627 h

d'insertion professionnelle réalisées sur des chantiers du Territoire.



84 000€

de subvention versée à l'École de la 2^{ème} chance (E2C94).

CHIFFRES CLÉS



31

Urbanisme

URBANISME

En 2020, la direction urbanisme, composée de 4 agents, assure les missions relatives à la planification urbaine de l'Intercommunalité.

Documents d'urbanisme

L'Intercommunalité s'est engagée, par délibération du Conseil de Territoire du 08 décembre 2020, dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Dans l'attente de la mise en place du PLUI, l'Intercommunalité a en charge l'évolution des dispositifs communaux qui restent en vigueur.

Sur l'année 2020, PEMB a conduit, **3 procédures de modification** sur les communes de Fontenay-sous-Bois, Charenton-le-Pont et Saint-Mandé.

En outre, en collaboration avec les communes concernées, le Territoire a instauré des **périmètres d'études** sur les communes de Bry-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois et le Perreux-sur-Marne ainsi qu'un **projet urbain partenarial** sur la commune de Saint-Maur-des-Fossés.



Règlement local de publicité intercommunal (RLPI)

Le RLPI est un document de planification qui concerne l'affichage publicitaire et permet d'adapter la réglementation nationale (Code de l'Environnement) aux particularités locales d'un territoire. Les publicités, enseignes et pré-enseignes sont soumises à une réglementation protectrice de l'environnement et du cadre de vie. Leur installation doit être conforme à des conditions de densité et de format et faire l'objet de déclaration ou d'autorisation préalables en mairie.

L'Intercommunalité a engagé une procédure d'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) en octobre 2018 afin notamment d'éviter la caducité de 10 RLP communaux, prévue initialement en 2020.

L'objectif de ce projet est de mettre en cohérence les règles territoriales avec l'évolution de la réglementation en matière de publicité extérieure (publicités, pré-enseignes et enseignes) et avec la politique active en faveur de l'environnement et de la mise en valeur des paysages engagée par l'Intercommunalité.

En raison de la crise sanitaire et des différentes élections, la concertation sur le projet élaboré, initialement prévue au printemps 2020, a été reportée.

Parallèlement, la loi « vie locale et proximité » de décembre 2019 a reporté de deux ans le délai de caducité des RLP lorsqu'un RLPI est en cours d'élaboration. Les RLP communaux peuvent donc continuer à produire leurs effets sur notre territoire jusqu'en juillet 2022 (au lieu de juillet 2020) dans l'attente de la poursuite et l'achèvement de la procédure qui devrait se poursuivre sur 2021.

Droit de préemption urbain et droit de priorité

Au cours de cette année 2020, le Territoire a traité un peu plus de cinquante Déclarations d'intention d'aliéner (nombre équivalent à 2019).

41 décisions de délégation du droit de préemption ont été prises et, pour plus des 2/3, au profit de l'Établissement Foncier d'Île de France (l'EPFIF) pour la réalisation de logements sociaux. Plus de la moitié des délégations du droit de préemption concernaient un bien localisé à Vincennes.

Depuis le transfert de compétence, le nombre annuel de délégations du droit de préemption urbain est en progression.

Commune	Nombre de DIA	Nombre de délégations du DPU
Vincennes	34	24
Nogent-sur-Marne	3	2
Champigny-sur-Marne	3	2
Fontenay-sous-Bois	14	13
TOTAL	54	41

Atlas des paysages

L'Intercommunalité Paris Est Marne&Bois participe depuis 2019 à l'élaboration d'un atlas des Paysages sur le département du Val-de-Marne.

Elle est co-maître d'ouvrage avec les 2 autres établissements publics territoriaux du département (Grand Paris Sud Est Avenir et Grand Orly Seine Bièvre), le Conseil Départemental du Val-de-Marne et l'Etat qui coordonne cette élaboration.

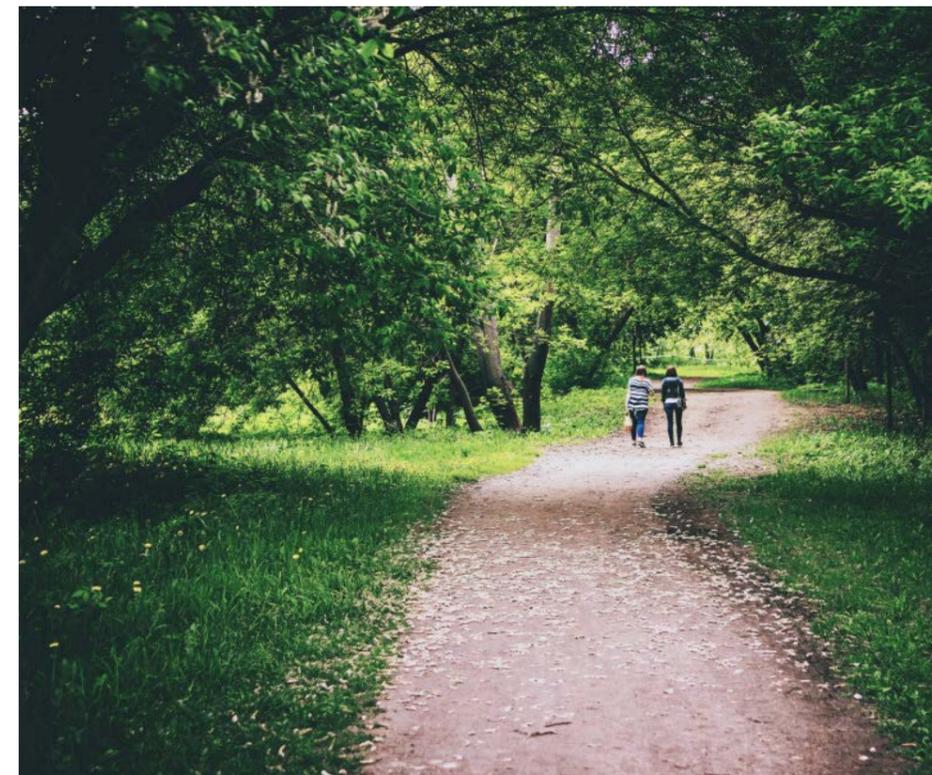
Un atlas des Paysages est un document socle d'une connaissance partagée entre différents acteurs qui permet d'apprécier les dynamiques à l'œuvre dans l'évolution des territoires et de guider l'action à différentes échelles en identifiant les éléments à protéger ou à valoriser ainsi que les pressions qui s'exercent sur les paysages.

Il constitue un outil utile pour l'amélioration de l'insertion et de la qualité des projets d'aménagement et, plus largement, pour les réflexions relatives aux projets de territoires intercommunaux.

L'atlas des Paysages s'inscrit en complémentarité des différentes démarches intercommunales engagées par Paris Est Marne&Bois pour l'élaboration de ses documents de planification intercommunale (PCAET, RLPI, PLUI) dont l'un des enjeux majeurs est la préservation de l'environnement, du cadre de vie et des équilibres écologiques.

Pendant cette année 2020, le bureau d'étude mandaté a travaillé sur la première phase du diagnostic des paysages du Département. Ce diagnostic se fonde sur une analyse technique et historique des composantes des paysages que sont la géographie, la géologie, l'écologie, l'évolution de l'urbanisation et de l'occupation du Territoire etc...

Un volet participatif vise également à recueillir les perceptions des usagers de ces paysages. A cet effet, un questionnaire chargé de recueillir le ressenti d'habitants sur les paysages du Val-de-Marne a été mis en ligne au printemps 2020.



L'exploitation des réponses a donné lieu à l'établissement de quatre itinéraires d'environ 17 km chacun sillonnant les paysages du département.

A l'automne 2020, quatre randonnées urbaines ouvertes au public ont été organisées auxquelles ont participé environ 120 randonneurs qui ont partagé leurs ressentis. Plus de 70 km cumulés ont ainsi été parcourus à travers les paysages emblématiques du Val-de-Marne.

Faits marquants de 2020

- 3 modifications de PLU
- 41 délégations du droit de préemption urbain

	2016	2017	2018	2019	2020
Évolution des PLU	2	8	5	5	3
Délégation du DPU	S.O.	S.O.	31	39	41

Paris
Est
Marne & Bois

ARTOTHÈQUE

M

11

35

Culture & Sport



CULTURE & SPORT

MUSÉE INTERCOMMUNAL DE SAINT-MAUR

Une année particulière pour les expositions et les manifestations. Les expositions *Hiver* et *Un p'tit coin de nature* ont donné un éclairage sur les collections du musée. Malgré le confinement, ces expositions ont suscité l'intérêt de 6 780 visiteurs. Les ateliers pour jeunes et adultes ont répondu au souhait de rencontres et de découvertes tout comme l'approche ludique des ateliers en autonomie spécifiques à chaque exposition.

Les *Journées européennes du patrimoine* ont également proposé au public des conférences et ateliers autour du thème *Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie !*

Mis en ligne en mars, le site internet du musée s'est enrichi pendant le confinement de présentations d'œuvres et de l'ensemble des conférences données dans le cadre de *Midi au musée*.

L'ARTOTHÈQUE

Communication

La mise en ligne du site permet au public de voir la totalité de la collection de l'artothèque.

CHIFFRES CLÉS ARTOTHÈQUE



835
visiteurs

sur 147 jours

En effet, la photographie de chaque œuvre, les bio-



169
adhésions

graphiques des artistes ainsi que le lien vers leur site contribuent à approfondir la connaissance des œuvres proposées au prêt. Autre atout, en consultant le site l'adhérent a la possibilité de faire des recherches par thèmes, par tendances stylistes ou par dimensions. Un bon préambule pour faciliter leur choix lors de leur venue à l'artothèque.

Ouverture d'un compte Instagram le 1^{er} septembre.



MUSÉE INTERCOMMUNAL DE NOGENT-SUR-MARNE

Numérisation de cartes postales anciennes

Le musée possède la plus riche collection de cartes postales anciennes (15000), dont plusieurs milliers déjà numérisées. En 2020, le site Internet du musée (museenogentsurmarne.net) s'est enrichi d'une rubrique dédiée,

permettant à chacun d'effectuer ses recherches par l'intermédiaire de filtres et 1500 cartes postales ont été mises sur le site.

Des actions pédagogiques réorganisées

L'équipe a assuré une continuité pédagogique avec les écoles.

En partenariat avec la bibliothèque Cavanna, un intervenant en arts plastiques a travaillé à l'école, sur le projet « Ecouter un conte et l'illustrer ». Plusieurs classes ont participé à l'initiative nationale *La classe, l'œuvre !* dont les œuvres ont été exposées au grand public à l'occasion de *la Nuit des musées*. Des ateliers d'initiation à l'aquarelle ont également eu lieu dans les classes, en lien avec l'exposition *Trois artistes en balade*.

Lancement des visites en ligne

En partenariat avec *Val-de-Marne tourisme et loisirs*, des visites en ligne ont commencé à être mises en place en 2020, avec pour première thématique l'histoire des bords de Marne.



Aquarelles, dessins, photographies de notre Territoire (1880 - 2020)

DU 3 OCTOBRE 2020 AU 30 MAI 2021

Entrée libre Musée Intercommunal de Nogent-sur-Marne

36, boulevard Gallieni - 01 48 75 51 23 museenogentsurmarne.net

Des défis sur les réseaux sociaux

Le musée a été un des premiers musées à inviter les publics à participer à des défis sur son site Internet, ses comptes Facebook et Instagram. Le premier lancé en mars, invitait les personnes à dessiner ce qu'ils voyaient par leurs fenêtres. De nombreux enseignants ont relayé le projet et le musée a reçu 189 participations en deux mois. Le défi suivant, invitait le public à reproduire depuis chez eux, une œuvre du musée et à photographier le résultat. 89 personnes se sont

CITY STADE

L'Intercommunalité a installé un nouveau city stade situé villa Vernier à Saint-Maur. Le projet, conformément aux orientations de protection de l'environnement du PLU de Saint-Maur, comporte une gestion des eaux pluviales à la parcelle.

Ouvert au public le 14 février 2020, le city stade est entièrement PMR et doté d'un terrain de 25 x 15 mètres prévu pour la pratique du football sur une pelouse synthétique de haute qualité et avec une très faible nuisance sonore lors de l'impact des ballons. L'équipement sportif propose également un anneau d'athlétisme comprenant deux couloirs, deux paniers de basket

emparées de l'idée et ont envoyé leurs photographies pleines d'humour et d'imagination.

Acquisition d'un tirage photographique emblématique des bords de Marne de Willy Ronis (1910-2009)

Un des plus importants représentants de la photographie humaniste française.

Conservation préventive

Restauration de 30 affiches du *Théâtre Antique de la Nature*, à Champigny-sur-Marne.

Montage de l'exposition *Trois artistes en balade*

Le Musée a choisi d'exposer trois artistes : deux l'ont arpenté et l'ont représenté par l'aquarelle et le dessin, Albert Capaul au XIX^e siècle et Jean Lefort au XX^e siècle. Une commande a été passée à un photographe, Sébastien Loubatié, pour prolonger la balade avec un regard contemporain.

Projet commun aux deux musées

L'acquisition d'un logiciel de gestion des collections va contribuer à optimiser l'aspect réglementaire et documentaire des collections et permettre la mise en ligne des collections.



(un junior et un senior) deux babyfoots, une table de ping-pong et une table de trackball.

Ce nouveau terrain multisports s'inscrit dans le cadre du maillage d'équipements sportifs que l'Intercommunalité s'efforce de mettre en place.



ENVIRONNEMENT

La compétence « gestion des déchets ménagers et assimilés » recouvre 2 composantes principales : la collecte, qui s'effectue en régie ou en délégation de service public, et le traitement, confié à 2 syndicats distincts (le SYCTOM et le SMITDUVM) sur le Territoire.

L'objectif est de :

- Regrouper et mutualiser les marchés de collecte afin de réaliser des économies dans la gestion de la compétence
- Améliorer le service rendu aux habitants en matière de collecte et de déchets
- Développer une gestion durable et responsable des déchets sur le Territoire.



Faits marquants de 2020

- L'activité du service a nécessairement été impactée par le Covid-19. Dès l'annonce du premier confinement, les agents du Territoire et les prestataires se sont mobilisés pour assurer une continuité du service public de gestion des déchets. Les 4 déchèteries sont également restées ouvertes tout au long du confinement afin de permettre aux habitants de déposer leurs déchets de travaux.
- Engagé dès 2017 dans le tri à la source des biodéchets, le Territoire étend le déploiement de la collecte des déchets alimentaires sur les marchés aux comestibles aussi bien pour les commerçants que pour les habitants par la mise à disposition de points d'apport volontaire.
- Les actions de sensibilisation et de prévention ont été limitées sur l'année dans les établissements scolaires. Toutefois, face aux contraintes sanitaires, les ateliers du défi «Familles zéro déchet» se sont poursuivis en visio-conférence. Au total, plus de 160 foyers ont été ainsi accompagnés dans la démarche visant à réduire au maximum le volume d'ordures ménagères et d'emballages.



LES DÉCHÈTERIES ACCESSIBLES AUX HABITANTS DE PARIS EST MARNE&BOIS



Par ailleurs, les actions d'accompagnement au compostage individuel et collectif se maintiennent avec :

2000 composteurs & 334 lombricomposteurs
livrés en 2020

2 930 984€ HT
de recettes de valorisation et de soutiens financiers

CHIFFRES CLÉS

4

déchèteries fixes sur le Territoire

2

déchèteries mobiles

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Suite à l'arrêt du projet du Plan Climat Air Energie Territorial intervenu le 16 décembre 2019, le service a continué le déroulé de la procédure d'élaboration de ce document en transmettant le projet arrêté notamment à la mission régionale d'autorité environnementale. La réponse de cet organisme devrait être communiquée en début 2021. La Métropole du Grand Paris a émis un favorable (à l'unanimité) en décembre 2020.

Parallèlement, malgré la période de confinement, le service a travaillé sur la suite de la procédure et notamment la phase de consultation du public. A ce titre, une plateforme dédiée a été imaginée et permettra au public de s'exprimer en début d'année 2021.

Le PCAET constitue l'axe principal de l'activité du service. Néanmoins d'autres actions ont été menées sur l'exercice 2020 visant d'une part à étendre les partenariats avec des institutions et d'autre part à mettre en œuvre des actions de terrain.

Ainsi, sur le premier point, le territoire s'est donné les moyens de mettre en œuvre une politique de développement durable basée à la fois sur la résilience et l'adaptation au changement climatique avec :

- L'élaboration d'un outil innovant de planification et de suivi des actions du projet de Plan Climat Air Energie Territorial (outil présenté et transmis à Grand Orly Seine Bièvre dans le cadre du partage des connaissances),
- La construction et/ou la consolidation d'un réseau de partenaires experts en matière de transition écologique avec, entre autres, le Museum National d'Histoire Naturelle, CDC-biodiversité et l'Agence Régionale de Biodiversité.
- La reconnaissance en tant que territoire engagé pour la nature sur la base d'actions participant :

A la construction d'un territoire résilient pour répondre aux effets du changement climatique et offrir aux habitants un cadre de vie attractif,

A la formation, la communication et la sensibilisation des populations.

Le territoire s'est aussi donné les moyens de participer à la mise en œuvre de politiques supra-territoriales en faveur de la transition pour le bien-être des populations :

- en étant membre du réseau Ile-de-France – Santé-Environnement (ISEE) et en participant aux ateliers de préparation du plan régional francilien de santé environnementale 2020-2024
- en participant aux ateliers du réseau « Val-de-Marne en mouvement pour le climat ».

Paris Est Marne&Bois est devenu également le premier territoire de la Métropole du Grand Paris à obtenir le label « Territoire engagé pour la nature »



LES ACTIONS DE TERRAIN

S'agissant des actions de terrain, celles-ci ont pu être partiellement reconduites en raison du contexte sanitaire :

- Le passeur de rives (reliant par bateau, les communes de Nogent-sur-Marne et Champigny-sur-Marne d'une part, et Joinville-le-Pont et Nogent-sur-Marne d'autre part) a permis à 8596 personnes de bénéficier de ce service. Ce chiffre était de 12063 en 2019 ;
- La visite de l'île des Loups (située sur les communes de Nogent-sur-Marne et du Perreux-sur-Marne) réalisée en partenariat avec l'association « au fil de l'eau » a permis à 571 enfants de bénéficier de cette action pédagogique et authentique ;
- Les ateliers pain bio menés par l'association « Courage le Groupe » se déroulent dans le cadre des centres de loisirs et visent à sensibiliser les enfants à la transition écologique. Au titre de l'année 2020, le cadre a dû être revu en raison de la pandémie. Ainsi, la mission confiée à



évoluer et il a été proposé de soutenir les habitants les plus impactés par la crise en organisant la livraison de 650 kilogrammes de pain bio aux associations caritatives du territoire ;

- Le défi Mobilité. Cette action a débuté lors de l'année scolaire 2019-2020 et visait à sensibiliser les plus jeunes à la question de la mobilité. La commune de Charenton-le-Pont s'est positionnée pour l'expérimentation de cette action sur son territoire. Ainsi 3 classes élémentaires situées dans 3 écoles différentes ont participé à cette action. Ainsi 80 personnes ont été mobilisées par ce sujet (personnel enseignant, services et institutions inclus).

Toutefois, la crise sanitaire n'a pas permis de mener intégralement cette action. Elle a toutefois abouti à l'élaboration d'un « livret de valorisation » qui a été distribué à l'ensemble des participants afin de mettre en avant leur expérience et leur permettre de pérenniser la démarche initiée.





45

Développement économique

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Après deux ans d'existence, la direction du développement économique et de l'emploi compte 11 agents et 2 agents mis à disposition par des villes à hauteur de 20% de leurs temps de travail.

L'évènement majeur de l'année 2020 aura été la crise sanitaire qui a paralysé l'activité économique et a affecté fondamentalement le plan d'actions. Dans le même temps, la Direction a su s'adapter et porter les politiques de soutien aux entreprises mises en œuvre par notre intercommunalité en partenariat avec notamment la Région Ile de France.

Poursuite de la mobilisation des partenariats économiques :

La mise en œuvre de notre convention de partenariat avec la Chambre de Commerce a été profondément affectée par la crise sanitaire, nous avons rencontré les mêmes difficultés en ce qui concerne notre convention avec la Chambre de Métiers, mais nous avons pu toutefois maintenir nos plans d'actions à un niveau significatif.

Si les clubs d'entreprises ont poursuivi leurs travaux collectifs en visioconférence au sein de COAXION, nous avons dû renoncer à l'organisation du moment convivial et festif en fin d'année qui réunit en temps ordinaires plus de 400 responsables d'entreprises et partenaires institutionnels.

Accompagnement à la création d'entreprises :

Malgré la crise sanitaire et le contexte économique défavorable, une cinquantaine de porteurs de projets ont bénéficié de conseils juridiques lors de rendez-vous en présentiel ou en visioconférence et accompagnés dans les statuts, plans de financement et la constitution des sociétés.

Une permanence d'accueil des porteurs de projets a pu se tenir sur Charenton-le-Pont.

La participation aux comités de sélection de notre plateforme de prêts d'honneur VMAPI s'est également poursuivie en distanciel.

Soutien aux entreprises pour surmonter la crise sanitaire :

Mise en place d'une veille active et d'une information exhaustive et régulière en direction des réseaux d'entreprises sur la réglementation sanitaire et les aides publiques mises en place.

Participation au dispositif régional Fonds de Résilience à hauteur de 660.000 € avec effet levier sur les fonds des autres partenaires (Conseil Régional, Banque des Territoires, Métropole du Grand Paris)

144 entreprises du territoire ont pu en bénéficier pour un montant global de 2.715.500 €.

Renforcement de l'accompagnement à l'adaptation des entreprises avec la CCI94, dans le cadre du dispositif REBOOST ENTREPRISES, programme personnalisé dédié aux PME dans le cadre de la sortie de la crise sanitaire. En 2020, 20 entreprises du territoire ont bénéficié de ce parcours.

Deux villes du territoire ont également souhaité s'impliquer dans le soutien aux entreprises en s'appuyant sur PEMB en instituant un fonds de subvention : la ville de Vincennes à hauteur de 500.000 € dont 7 entreprises ont pu bénéficier en 2020 pour un montant de 33.400 € et la ville de Charenton-le-Pont à hauteur de 250.000 €.

Promotion de l'Artisanat et des Métiers d'Art :

Des réunions en visioconférence ont rassemblé des artisans sur le thème de l'accompagnement à la transition numérique.

Le Salon des Métiers d'Art n'ayant pas pu se tenir en novembre, a été remplacé par une Market Place rassemblant 47 artisans exposants, qui a accueilli environ 2000 visiteurs.

Trois entreprises artisanales ont été mises en valeur dans le cadre du Prix de l'Artisanat Paris Est Marne&Bois avec remise d'un film promotionnel et promotion écrite et digitale.

Emploi local et formation :

Durant l'année 2020, l'équipe Emploi composée de 2 agents a pu accompagner 122 demandeurs en entretiens individuels et en formations bureautiques (72 femmes et 50 hommes) :

248 entretiens individuels ont été réalisés principalement en présentiel.

45 heures de co-animation d'ateliers ont été effectuées avec Pôle emploi.

Une démarche innovante d'animation du territoire :

La démarche VITAWIN regroupe en 2020 plus de 100 acteurs.

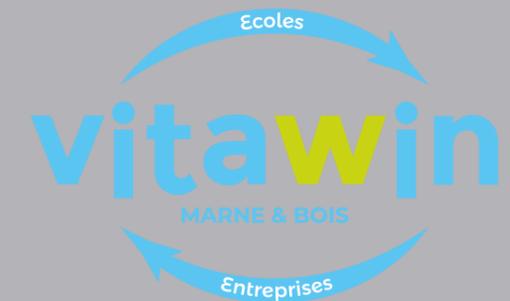
3 groupes de travail ont été constitués avec 3 thématiques

- Se connaître et faire réseau
- Agir, monter des actions ensemble
- Accompagner les acteurs

3 ateliers pour chaque groupe de travail ont rassemblé à chaque fois 46 personnes, en présentiel.

Une étude exploratoire a été menée sur la base d'entretiens avec les acteurs locaux. Dans son prolongement, un travail de mesure d'impact a été engagé qui se poursuit en 2021.

Poursuite de la démarche de mise en réseau et de développement de Tiers Lieux, des espaces de travail collaboratif ancrés dans leur territoire, avec la mise en place d'un nouvel espace de coworking à Saint-Maur des Fossés.



Signature d'une convention de partenariat avec le Ministère du Développement Durable afin d'accueillir au CRESCO à Saint-Mandé un nouvel incubateur : La GREENTECH.

Partenariat avec l'IGN et contribution à l'Appel à Projets 2020 « Energie et Climat ».

Mobilisation des partenaires Vitawin et notamment les clubs d'entreprises pour accompagner l'initiative Deconfin'action.